



## Vente immobilière

-----  
Par jeajea

bonjour, je suis le propriétaire du bien, compromis de vente signé le 12/09/2015 avec une close pour la demande du crédit hypothécaire close suspensive qui se termine le 08/10/2015 à 18 heure. Nous n'avons reçus aucun courrier de l'acquéreur, signature de l'acte le 15/12/2015 le bien doit être libre de toute occupation nous avons déménagés le 05/12/2015 et avons signé un compromis et payé un acompte d'un nouveau bien la signature de l'acte auras lieu fin mars, et nous ne sommes pas encore passé chez le notaire pour la vente de notre bien. Il me faut une partie de l'argent pour payé qu'elle son mes droits.